

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3026 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOUSSADAKA Nestafa

Date de naissance : 25-3-52

Adresse : ne

Tél. : 06 61 59 37 36 Total des frais engagés : 1633.81 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL GHRARI Kenza
Dermatologue
Rés. Houssam Jassim, 175 Rue
Boukrâ 2ème étage - Casablanca
Tél : 05.22.47.47.13

Date de consultation : 18/01/2023

Nom et prénom du malade : BOUSSADAKA Nestafa Age : 64

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection dermatologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

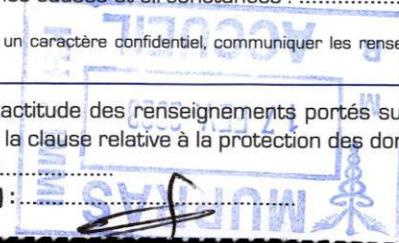
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 22/1/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/23	Q		300DH	 Dr. EL GHRARI Rés. Houssam Jr. Boukraa 2ème ét. Tel. 0524 44 11 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA GOURMETTE Lyon 7 ^e	18.01.23	1333,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, le

18 Jan 23

Roussadaria Postafe

199,00

1-

Telfuna ~~SV~~

SP

Bte 28

1 mois pendant 7 jours

SV

pendant 7 jours

321,00

2-

Icangel ~~SV~~

SP

11 semaines sur les lésions pendant 6 mois

SV

NADIA AÏCHA DOURANI
34 E. Lotissement Zoubeir
Houssam Jassim - Casablanca
Télé: 06 91 07 25

441,00

3-

Davobet pomade

le soir sur les lésions pendant 4 semaines

SV

Garder

2 doses

Pos. Bo.

ACL 972 404.7
Ref. 28711
4013971240470

FS.
www.fs.ma

199,00

199,00

4-

Sensitiv DS crème

SV

Pos. Bo.

Ref. 28711

4013971240470

199,00

123,00

5-

Mycogel

pour les corps et cheveux

Pos. Bo.

Ref. 28711

4013971240470

199,00

Pos. Bo.

Ref. 28711

4013971240470

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00

199,00